

Compte-rendu du Conseil d'Ecole Elémentaire de Mondétour

le 23 octobre 2012

Présents:

Mairie :

Mme Delamoye

Enseignants :

Mmes Favre (CP), Gillet, Jaquet (CE1), Xerri (CE2), Joannon, Dewez (CM1), Montagnac (CE2/CM1), Maufay et Gonnet (CM2) ; M. Maréchal (CE2) et Farré (CM2, directeur).

Psychologue scolaire :

Mme Du Broca

Parents :

Mmes Abgrall, De Amarin, Massimino, Richer et Spolaore ; M. Rivoirard (FCPE).

Mmes Bojman, Lafrogne et Mougeot ; M. Cudry (GIPO).

Absente excusée :

Mme Peronnet (CP)

1. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

35 % de votants (légère augmentation). Sur 11 sièges, 6 sièges ont été attribués à la FCPE et 5 au GIPO. La Mairie donne son accord pour fournir, l'année prochaine, des enveloppes pour le vote par correspondance.

2. Effectifs de rentrée, répartition des classes et prévisions :

270 élèves dans l'établissement, pour 11 classes à la rentrée : 2 CP, 2 CE1, 2 CE2, 1 CE2/CM1, 2 CM1, 2 CM2.

Les classes sont peu chargées (21-23 en CP, 24-25 du CE1 au CM1, 29 en CM2).

Des inquiétudes pour l'avenir car le seuil de blocage de la 11e classe est à 271 élèves. Les prévisions pour l'an prochain sont de 45 arrivées (GS) pour 58 départs, ce qui risque d'entraîner une nouvelle fermeture de classe (le seuil de fermeture est à 265). Il manque actuellement 13 enfants pour empêcher cette fermeture.

Les parents demandent si la mairie envisage une réorganisation des secteurs scolaires de façon à répartir plus harmonieusement les effectifs des écoles. La mairie répond qu'elle envisage de sectoriser le programme neuf des 8 arpents sur Mondétour, ce qui ramènerait des enfants.

Cependant, la livraison n'est prévue qu'en septembre 2014. Il y a cette année 7 enfants hors secteur (regroupement de fratrie, enfants du personnel municipal), aucune demande de sortie du secteur. La question de la sectorisation de l'avenue du Maréchal Joffre est posée.

Une réunion à ce sujet est prévue entre les directeurs et l'inspectrice le 6 décembre.

3. RASED (Réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficulté), médecine scolaire et PAI:

Mme Du Broca, psychologue scolaire présente l'action du RASED. Elle travaille avec une enseignante spécialisée pour les enfants en difficulté, Mme Levraut (Maître E), sur l'école. Le secteur recouvre 4 écoles pour l'enseignante, 4 communes pour la psychologue. On peut les joindre à l'école du centre.

L'enseignante, intervient au niveau CP/CE1 au delà de l'aide personnalisée sur demande des enseignants. La zone d'intervention étant très grande, l'aide ne peut pas s'étendre au cycle 3. En 2011-2012, une vingtaine d'enfants ont été concernés. Les enfants travaillent par groupes de 3-4 pendant une partie de l'année pendant le temps scolaire (45mn par semaine plus spécifiquement en apprentissage de la lecture et en numération).

La psychologue intervient de la maternelle au CM2 en cas de besoin à la demande de l'enseignant ou des parents. Son rôle est d'aider des enfants en souffrance ou en difficulté à l'école, de dépister des handicaps éventuels (dyslexie, dyspraxie notamment), de les accompagner si besoin par un suivi de scolarisation avec l'équipe pédagogique (en cas Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)), d'orienter éventuellement certains enfants vers des structures plus spécialisées (Hopital, Centre médico-psychologique (CMP), Centre Médico-psychopédagogique (CMPP), Maison du Handicap (MDPH)).

Le médecin scolaire (Mme Nogues) participe au travail de la psychologue scolaire en cas de besoin. Les parents peuvent la contacter au collège Fournier. Son secteur étant très étendu, elle ne rencontre les enfants que pour la visite médicale obligatoire de fin de GS, ou en cas de nécessité. Les dépistages au cours de la scolarité (vision, audition, mensurations) sont faits par l'infirmière scolaire, Mme Lebiennu (en CE2).

Mme Nogues s'occupe également des **PAI alimentaires** ou scolaires (dyslexie..), mais le peu de temps disponible ne lui permet pas d'étudier tous les PAI avec les familles : c'est pourquoi, pour ne prendre aucun risque, tous les PAI alimentaires se sont vu refuser les repas à la cantine. La mairie souligne que le temps du midi n'étant pas du temps scolaire, il lui sera peut-être possible d'assouplir cette règle lorsqu'elle disposera d'un médecin pour les crèches en janvier prochain ; celui-ci consacrerait alors 1/2 journée par semaine pour travailler sur ces dossiers.

4. Cantine, temps du midi, animateurs, surveillance ; étude :

230-240 enfants mangent à la cantine. 13 animateurs s'occupent des enfants. Tout se passe bien dans des conditions améliorées : 2 animateurs de plus et moins d'enfants que l'année précédente.

Le personnel est stable, il s'agit de personnel municipal dans la mesure du possible (contrat à l'année ou plus). La mairie envisage d'annualiser les contrats des autres intervenants afin de garantir un statut moins précaire aux animateurs actuellement vacataires.

Les activités proposées pendant le temps de midi sont sportives (Foot, jeux de cours, danse, yoga, zumba, et artistiques (théâtre). Sont ou seront proposés également de la lecture et des jeux de sociétés (scrabble, échecs).

La semaine du goût sur le thème "quelle est ta recette préférée ?" a eu beaucoup de succès, les enfants ont surtout proposé des recettes de desserts.

Surveillance : Les parents FCPE remarquent que la porte de l'école reste parfois ouverte sans surveillance entre 13h20 et 13h30. Le directeur répond qu'il appartient aux enseignants de surveiller l'entrée de l'école à ces heures.

Etude : Effectifs stables : 8 ou 7 études selon les jours (par groupes de 15 à 17). Les enseignants signalent par une trace écrite dans le cahier si le travail est réalisé ou non. Une étude (celle de la bibliothèque) est réservée aux enfants devant quitter l'école avant 18h00. C'est une spécificité de Mondétour.

5. Intervenants extérieurs :

L'école dispose d'un **contrat aidé** (mairie), Steven Vaguet (20 heures par semaine) dont le contrat devrait être renouvelé en décembre. Il aide notamment le directeur aux tâches administratives, participe à la gestion de la BCD et du matériel informatique, encadre un groupe d'enfants pendant le temps de midi. Il sera chargé de la réflexion au sujet du réaménagement de la cour (coin des tables de ping-pong à agrandir, nouveau billodrome..) et de la gestion des délégués de classe.

Anglais : normalement les enfants ont de l'anglais 2 fois 45 minutes par semaine. 3 classes de cycle 3 n'ont pas de cours car les enseignants ne sont pas habilités (Mmes Maufay, Joannon et Montagnac). L'inspection académique doit nommer quelqu'un pour la rentrée

(vacataire : Education Nationale). Les enseignants sont fortement encouragés à être habilités.

Musique : Mme Baudelot (CAPS) encadre 5 classes cette année sur 3 projets. Tous les projets proposés ont été validés.

6. Projet d'école :

Celui de l'an dernier est reconduit, en renforçant le volet sciences.

Sciences. Tous les budgets cars restant ont été dépensés pour les sorties à la fête de la science. L'école a acheté des mallettes scientifiques qui sont utilisées dans la salle de l'ancienne 12e classe devenue classe de science. Investissement dans un vidéo-projecteur. L'objectif est de travailler sur l'aspect expérimental. Les enseignants sont inscrits pour cela à des animations pédagogiques sur les sciences à l'école.

Lecture : Continuité du travail autour du livre. Exposition sur la BD et venue d'un conteur. Collaboration avec les bibliothécaires de Mondétour et investissements en livres nouveaux dans la BCD. Faire un lien avec les activités culturelles.

Art, culture et cinéma : L'école dispose d'un financement spécifique de 320 euros par classe pour des actions culturelles : ce budget servira à faire venir des artistes et spectacles dans l'école. Il est aussi prévu des sorties spectacles à l'extérieur.

Projets cinéma : l'échange avec la MJC et son directeur M. Magen a été très positif. Des élèves de CM2 travaillent ainsi à un documentaire avec un projet de DVD : interview d'une personne âgée sur la vie d'Orsay autrefois dans le cadre de la semaine bleue.

Les enfants de cycle 2 et 3 ont réalisé un travail sur le cinéma et des films sur des tablettes numériques pour expliquer certaines scènes, avec M. Magen.

L'école est inscrite comme l'an dernier au programme "école et cinéma", ce qui permet à tous les enfants d'aller au cinéma Jacques Tati 3 fois dans l'année.

7. Aide individualisée et réforme du temps scolaire :

Une trentaine d'enfants sont concernés par l'aide individualisée qui se déroule pendant une partie du temps de midi (1/2h par jour, 1 à 2 fois par semaine pour les enfants concernés).

L'an prochain, avec la réforme du temps scolaire, cette aide devrait disparaître.

La semaine de classe sera de nouveau de 4 jours et demi, avec sans doute des cours le mercredi matin. Les enseignements se termineront à 15h30 pour alléger la journée de classe. De 15h30 à 16h00 sera mise en place une aide aux devoirs réalisée par les enseignants. Les municipalités devraient prendre en charge la dernière demi-heure, de 16h00 à 16h30.

8. Questions Mairie :

Gymnase : Les déplacements au gymnase du Guichet ne sont plus possibles (pas de budget mairie), sauf pour la gymnastique au cycle 3. Les activités sont recentrées sur le gymnase de Mondétour. Les parents et les enseignants soulignent l'inconfort de ce gymnase, son manque d'équipement et sa trop petite taille (2 équipes ont du mal à jouer en même temps).. De plus le terrain extérieur manque d'entretien, ce qui ne permet pas aux enfants de pratiquer dans de bonnes conditions (pas de piste de course correcte notamment).

La mairie propose de faire nettoyer le passage emprunté par les enfants pour qu'il soit moins glissant. Les parents demandent si l'isolation acoustique du gymnase serait envisageable.

De manière générale, 3 heures de sport sont censées être dispensées par semaine (20 heures sur l'ensemble des classes), incluant la piscine jusqu'en CM1. Les créneaux pour le gymnase, partagé avec la maternelle sont donc très restreints. Les parents posent la question de l'utilisation de la salle polyvalente : il faut en faire la demande.

Les activités choisies par les enseignants, en fonction de l'équipement disponible sont la lutte, le badmington, la course d'orientation, le tennis.

Les enseignants souhaiteraient avoir un intervenant de plus pour les CM2 (qui n'ont pas piscine) ainsi qu'une activité escalade.

Entretien : Les parents signalent qu'entre les deux écoles, la stèle a disparu. L'endroit est à présent dangereux. La mairie répond qu'elle s'en occupe. Des rats ont été vus au niveau de la cabane à côté du garage à vélo. Le gardien a mis des granulés. Le problème a l'air d'être général au quartier.

Travaux (toilettes, sols amiantés) : Les parents demandent un bilan sur le fonctionnement et l'hygiène des toilettes extérieures : ils demandent notamment que du savon soit installé près des robinets extérieurs et qu'une isolation correcte soit faite au niveau de la toiture, de sorte que le radiateur ne chauffe pas en pure perte. Une isolation des canalisations permettrait aussi une meilleure protection contre le gel.

En ce qui concerne les dalles amiantées du Bâtiment B, leur remplacement est inscrit au prochain budget mairie 2013 en première priorité. Les résultats et les conditions des dernières analyses concernant la présence d'amiante n'ont pas été reportées en conseil.

Fonctionnement : Nouveau photocopieur en 2013. Problème de régularité pour le retour des photocopies faites en mairie. Les enseignants sont très contents du travail du menuisier de la ville.

Sécurité routière : Route de Monthléry, le manque de visibilité de l'école et du passage piéton rend dangereuse la traversée de cette route très large à proximité de l'autoroute. Les parents FCPE demandent que les marquages au sol signalant l'école soient effectués, et que les passages piétons soient surélevés devant l'école. Ils joignent un plan d'ensemble indiquant les endroits concernés ainsi que les photos des aménagements des carrefours de la même route en contrebas de l'école. Ils ne comprennent pas pourquoi cette route n'a pas aussi été aménagée face à l'école, comme du côté de la rue de Montjay.

9. Divers :

Coopérative scolaire : Au 30 juin, le solde était de 1500 euros. Cette année les participations des parents ont augmenté de 12% comparé à l'an dernier, soit environ 5800 euros. La subvention mairie est de 3240 euros. Avec les photos, la coopérative devrait disposer d'un budget d'environ 13 000 euros (le financement spécifique pour les sorties culturelles ne dépend pas de la coopérative scolaire). Par conséquent, aucune participation ne devrait être demandée aux parents pour les sorties. Un bilan en présence des représentants de parents sera proposé au cours de l'année 2013.

Équipement informatique : L'école souligne que la maintenance des vieux ordinateurs portables n'est plus effectuée par la mairie qui n'assure plus la maintenance du parc depuis plusieurs années. Les parents demandent si leur participation à la mise à jour des machines est souhaitée, la réponse est positive. Le directeur précise que la mairie dispose d'un budget de 9000 Euros par an pour l'équipement informatique des écoles. A suivre..

Règlement intérieur : Des parents soulignent des problèmes de trocs de bonbons pendant l'école. Les enseignants répondent qu'ils n'en ont pas vu, ils vont être vigilants. Le règlement intérieur précise bien l'interdiction à l'école d'objets induisant ce genre de démarches.

Rencontre parents-enseignants, conseils d'école :

Les enseignants recevront les familles samedi 12 janvier et samedi 29 juin (date de la fête de l'école).

Les prochains conseils d'école auront lieu les mardi 26 mars et mardi 11 juin (heure 18h30 a priori).

Les représentants de parents FCPE et GIPO